

la Confédération. Aussi la base sur laquelle se forma le nouveau gouvernement fut la proclamation du principe fédéral au Canada, appliqué aux provinces actuelles d'Ontario et de Québec, mais comportant les dispositions nécessaires pour permettre aux Provinces maritimes et aux territoires du Nord-Ouest de se joindre un jour à la Confédération naissante. Heureusement les Provinces maritimes firent à l'invitation du Canada une réponse plus favorable que les années précédentes, probablement meilleure que Brown lui-même ne l'espérait. Il en résulta une Confédération canadienne composée de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, provinces auxquelles vinrent se joindre plus tard, l'Île du Prince-Édouard et la Colombie Britannique. On acheta les territoires du Nord-Ouest à la Compagnie de la Baie d'Hudson et l'on y tailla les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

M. Willison résume, je crois, de façon juste et exacte, les travaux de Brown et de MacDonald dans l'établissement de la Confédération lorsqu'il dit: "Le leader libéral avait établi la nécessité de la Confédération, le leader conservateur accepta la situation que son grand adversaire avait créée et Brown et MacDonald travaillèrent de concert à former l'union."

Mais le principe pour lequel Brown et ses associés libéraux avaient combattu dans la formation du nouveau gouvernement était tout aussi important que la part même qu'ils avaient prise à faire valoir l'idée de la Confédération. Sir John MacDonald croyait en une union législative, un gouvernement pour le Canada entier, et il lutta dans ce but. Georges Brown croyait en une union fédérale. Son idée était celle d'un parlement fédéral établissant son contrôle sur les matières qui se rapportent au pays entier, et celle de législatures locales réglant les affaires locales dans les diverses provinces. Georges Brown était convaincu que plus les provinces auraient de latitude pour se gouverner elles-mêmes, sous la direction d'un puissant gouvernement central traitant des matières d'intérêt national, mieux il en serait pour la paix, le progrès, la prospérité du pays entier. Le principe fédéral triompha et tout le monde admet aujourd'hui que ce fut le triomphe du principe fédéral, donnant aux provinces le droit d'administrer leurs affaires domestiques, qui a rendu possible la Confédération canadienne telle que nous l'avons aujourd'hui. De même que le triomphe des principes libéraux dans la lutte pour le gouvernement responsable fut un triomphe, non seulement pour le Canada, mais aussi pour les autres colonies de l'empire, de même le triomphe du principe fédéral, dans l'union des provinces du Canada, servit d'exemple et prépara les voies à l'union des colonies de l'Australie et du Sud-Afrique. Il constitue aujourd'hui l'un des principaux éléments de force et de stabilité de l'Empire britannique.